



# LOT – CORREZE VOIE D'AVENIR

## CONCERTATION TERRITORIALE ATELIER THEMATIQUE ENVIRONNEMENT

### COMPTE-RENDU DE REUNION

<b>Objet de la réunion</b>  Valider les hypothèses soumises  Disposer à l'issue de cette étape d'un diagnostic partagé par les acteurs	<b>Date de la réunion</b>  Mardi 19 janvier 2010 - (14h30 – 17h00) Centre Technique Départemental à Brive
<b>Rédacteurs</b>  Conseil général du Lot  Conseil général de Corrèze	<b>Prochaine réunion</b>  Mardi 23 février 2010 (14h30 – 17h00) Centre Technique Départemental à Brive

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Garant de la concertation	Henri COLIN	garant.concertation@voiedavenir.fr	X		X
<b>Equipe projet</b>					
	François SANÇON	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Pascale BEAUBIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général du Lot	Hélène JUGIE	concertation@voiedavenir.fr		X	X
	Patrice OLIVIER	concertation@voiedavenir.fr	X		X
	Valérie LEREBOURS	concertation@voiedavenir.fr	X		X
Conseil général de Corrèze	Bernard GEFFRAY			X	X
	Thierry MARCHAND		X		X
EGIS Route et Aménagement	Jean-christophe COLLIN		X		X
<b>Membres des ateliers</b>					
Conseil général du Lot	Christian DELRIEU			X	X
Conseil général du Lot	André LESTRADE			X	X
Conseil général de Corrèze	Jacques DESCARGUES			X	X
Conseil général de Corrèze	Alain VACHER		X		X

Organismes	Représentants	Tél/Fax/Mail	Présent ou représenté	Absent ou excusé	Diffusion
Commune de Condat	Eric GUERNIUO			X	X
Commune de Cuzance	Jean-luc LABORIE		X		X
Commune de Nespouls	François PATIER			X	X
	Jacques GILLET		X		
Commune de Sarrazac	Habib FENNI		X		X
Commune de Turenne	Yves GARY		X		X
Commune Les Quatre Routes du Lot	Raymond RISSO		X		X
Communauté de Communes des Portes du Causse	Jean-luc PESTOURIE		X		X
	Georges PAUTY		X		
Communauté de Communes du Pays de Martel	Jean-luc LABORIE		X		X
Chambre d'Agriculture de Corrèze	Pierre CHEVALIER			X	X
Chambre d'Agriculture du Lot	Jacques LERY		X		X
Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive	Patricia BROUSSOLLE			X	X
DIREN Limousin	Bernard POUPELLOZ		X		X
DDEA de Corrèze	Jean-claude PESTOURIE		X		X
DDEA du Lot	J.M. GUICHARD		X		X
	Didier RENAULT			X	
ASF	Patrice LEBRUN		X		X
SYMAGE	J.C. LEYMERIE			X	X
Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls	Cathy PICARD		X		X
Lot nature	Wilfried RATEL		X		X
Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin	Vincent NICOLAS		X		X
Accès cible	Serge LANSKOY		X		X
Association Condat dans la Tourmente	Philippe PATTE		X		X
	Laurent PERRIER		X		

<b>Organismes</b>	<b>Représentants</b>	<b>Tél/Fax/Mail</b>	<b>Présent ou représenté</b>	<b>Absent ou excusé</b>	<b>Diffusion</b>
Association de défense de la Vallée de la Merlette	Marc ROSSBURGER		X		X
	Sylvain AUBERT		X		
Conseil de développement de la Vallée de la Dordogne Lotoise	Dominique BEX		X		X
Fédération des Chasseurs de Corrèze	Alain CONJEAU		X		X
GADEL	Michel MARCHAL		X		X
Association Turenne Environnement	Antoine THIEFFRY		X		X
	Pierre FLANDIN-BLETY		X		
	Jean-claude TASSAIN		X		

<b>Type</b>	<b>Emetteur</b>	<b>Version</b>	<b>Date</b>
CR	CG 46	réunion 1 – session 2	20 janvier 2010

## **Début de la réunion à 14h30.**

Henri COLIN remercie les participants de leur présence et leur présente ses meilleurs vœux 2010.

Il présente l'ordre du jour en rappelant les objectifs des ateliers thématiques de l'étape 1 et propose de faire un tour de table.

*Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot*

Elle reprend la date du dernier atelier thématique et précise que les comptes rendus intermédiaires ont été transmis aux participants le 24 décembre 2009 par internet. Les observations et contributions ont été notifiées au bureau d'études Egis au fur et à mesure et tous les éléments même envoyé tardivement ont été analysés et exploités par Egis.

Malgré les délais très courts, elle fait part du fort investissement des participants et précise que la formule adoptée lui semble fructueuse.

Pour les comptes rendus de séance, elle propose de ne pas retoucher le texte d'origine et de mettre en annexes toutes les observations

Pour les comptes rendus de séance, elle propose d'affiner la méthodologie et demande la validation des points suivants aux participants, à savoir :

- compte rendu non modifié renvoyé avec les observations en annexe,
- contributions reçues mises à disposition sur le site internet.

Elle liste les organismes ayant fourni des observations et contributions et demande à l'assemblée si des omissions apparaissent .

*Yves GARY – Commune de Turenne*

Il est favorable à la méthodologie mais souhaite obtenir des réponses aux questions complémentaires et ne pas se contenter uniquement de les mettre en annexe.

*Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot*

Toutes les observations et contributions ont été examinées et exploitées par EGIS et s'il venait à y avoir défaut de prise en compte d'informations, les participants peuvent nous le signaler.

*Henri COLIN – garant*

Il reprend les propos de Nicolas CRESPEL (association de défense de la Vallée de la Merlette) évoqués lors de l'atelier thématique « volet technique » concernant les modifications et/ou corrections apportées au diaporama.

Les participants seront informés des diapositives modifiées et/ou corrigées pour éviter l'impression intégrale du document.

## **Présentation par Jean-christophe COLLIN - 1<sup>ère</sup> partie : topographie**

*Cathy Picard – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

La diapositive 8 est imprécise et couvre une grande zone. Elle demande à voir apparaître les zones cultivées de Nespouls sur la carte.

*Jean-christophe COLLIN – EGIS*

Ce travail sera fait sur chaque variante.

*Jacques LERY – Chambre d'agriculture du Lot*

Il faut prendre en compte que les prairies temporaires deviennent par la suite des prairies permanentes (après 5 années en friche) .

*Jean-christophe COLLIN – EGIS*

Il fait part de l'extension du site Natura 2000 des abîmes de la FAGE et demande à Vincent NICOLAS d'intervenir.

*Vincent NICOLAS – Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin*

Il existe un projet d'extension du site Natura 2000 qui arriverait sur la commune de Nespouls.

Les chauves souris sont une espèce protégée et leur territoire de chasse se situe à 50 km autour de la zone d'habitat.

Il informe que le commissaire européen s'intéresse de très près aux Abimes de la Fage et qu'il serait important de ne pas négliger ce secteur qui nécessiterait une étude d'impact spécifique.

*Bernard POUPELLOZ – DREAL Limousin*

Signale qu'une distance de 50 km est beaucoup ... L'administration n'ira probablement pas jusqu'au 50 km préconisés par Vincent NICOLAS.

*Thierry MARCHAND – Conseil général de Corrèze*

Fait remarquer que cela intègre l'agglomération de BRIVE ...

*Bernard POUPELLOZ – DREAL Limousin*

Ajoute que l'Europe s'était surtout intéressée à l'Azuré du serpolet pour le projet d'aéroport, et pas aux chauves-souris.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement*

Il demande des précisions sur les sites archéologiques repérés sur la carte.

*Jean-christophe COLLIN – EGIS*

Les sites ont été repérés comme archéologiques sans fournir de précisions sur les vestiges.

*Jean-christophe COLLIN – EGIS*

Il passe la parole à Wilfried RATEL, Lot nature pour expliquer la méthodologie relative à la carte (diapositive 11 : sensibilité des milieux naturels, faune et flore).

*Alain CONJEAU – Fédération des Chasseurs de Corrèze*

Cette carte tient compte des espèces remarquables mais pas des espèces ordinaires. Il annonce qu'il fournira des données liées à la grande faune pour les intégrer aux études.

*Cathy PICARD – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Diapositive 11 : la forêt de Turenne n'a pas été prise en compte tel que demandé lors du précédent atelier. Elle ne comprend pas la tâche verte ( enjeux potentiellement faibles à moyens) au niveau de la Znieff dans le fuseau Nord.

*Wilfried RATEL – Lot nature*

La forêt de Turenne est formée de résineux.

*Yves GARY – Commune de Turenne et Cathy PICARD – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Ils expriment leur mécontentement et demandent expressément la méthodologie utilisée pour l'élaboration de la carte, dont le rendu n'est pas en cohérence avec leur connaissance du terrain.

*Yves GARY – Commune de Turenne*

Il émet des réserves et demande à ce que la carte soit retirée du diaporama dans l'attente de recevoir les éléments.

*Cathy PICARD – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Elle demande également que la carte soit retirée et propose d'aller sur le terrain. Elle fournira les éléments nécessaires à une étude approfondie.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement*

Pourquoi les données chiffrées ne seraient-elles pas datées pour une meilleure compréhension ?

*Cathy PICARD – Association pour l'Intégrité du Causse de Nespouls*

Elle demande à ce que les données de cette carte soient complétées et modifiées avant le lancement de l'étape 2 (Elle transmettra pour cela l'étude environnementale de l'autoroute A20).

*Jean-luc LABORIE – Commune de Cuzance*

Les légendes ne sont pas suffisamment précises.

*Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot*

Elle propose d'enlever dans un premier temps les deux cartes, et de mettre en ligne sur le site internet l'étude de Lot Nature.

*Bernard POUPELLOZ – DREAL Limousin*

Signale qu'il avait déjà fait la demande il y a un an.

*Vincent NICOLAS – Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin*

Il faut être vigilant et cohérent entre les connaissances du fuseau Nord et Sud.

Lot Nature a une très bonne connaissance sur le département du Lot mais sans doute beaucoup moins en Corrèze.

Il faudrait faire le parallèle également en Corrèze.

Pouvons-nous dire que ces deux cartes ont été étudiées de la même façon entre le fuseau Nord et le fuseau Sud ?

*François SANÇON – Conseil général du Lot*

Il demande à Lot Nature de s'appuyer sur des données bibliographiques et de prendre les éléments de l'étude environnementale de l'autoroute A20 pour réajuster la carte au lieu de l'enlever.

*Antoine THIEFFRY – Turenne environnement*

Il faudra que cela soit fait avant le Comité de Suivi pour que puisse s'exercer l'effet de cliquet.

*Philippe PATTE – Condat dans la Tourmente*

Il est impératif de prendre en compte le volume d'eau des 3 bassins versants et propose que le SYMAGE puisse faire une étude.

*Jean-christophe COLLIN – EGIS*

L'étude hydraulique sera faite lors de la comparaison des variantes.

*Pierre FLANDIN-BLETY – Turenne environnement*

Les inondations sont aussi importantes sur la commune de Cavagnac que sur celle de Condat. Il ne s'agit pas d'une spécificité de Condat.

*Henri COLIN – garant*

La problématique des inondations intéresse autant l'aval que l'amont. On ne peut pas faire de projet dans une zone inondable, sans faire d'étude hydraulique, comme indiqué par M. COLLIN.

*François SANÇON – Conseil général du Lot*

Souligne qu'il est important de faire la distinction entre les impacts irréversibles comme la destruction d'habitats ou la disparition définitive d'espèces, et les impacts compensables comme les inondations qui peuvent être prévues et gérées au niveau des aménagements dont seul le coût peut alors faire pencher la balance.

*Philippe PATTE – Condat dans la Tourmente*

Les études pour la déviation de Condat et Les Quatre Routes du Lot ont été finalisées. Seront-elles reprises pour les études de la voie d'avenir ? On pourrait faire des économies.

*Patrice OLIVIER – Conseil général du Lot*

Les études réalisées sur Condat et les Quatre Routes du Lot sont des études de niveau APS et seront précisées par EGIS, si le tracé retenu à l'issue de l'étape 3 est un tracé du fuseau nord. Ces études ont été transmises à EGIS pour qu'ils puissent les intégrer, mais n'ont pas d'influence sur le coût des études.

*François SANÇON – Conseil général du Lot*

Le coût des études préliminaires est infime au vu du coût du projet. A ce jour, l'approche est globale et va s'affiner au fur et à mesure de l'avancement des études.

On est preneur de tous les éléments car les acteurs ont une bonne connaissance du terrain mais nous faisons en sorte dans l'immédiat de ne pas rester au niveau du détail.

*Serge LANSKOY – Accès Cible*

Il regrette que les observations et les comptes rendus n'aient pas été diffusés aux participants ce qui aurait permis de débattre et surtout d'avancer.

Il évoque les réactions sur l'article paru le matin dans La Montagne et interpelle Alain VACHER au sujet de ces propos.

A l'issue de cet atelier, rien ne permet de conclure que « le trajet le plus court, le moins cher en route à construire et le plus respectueux de l'environnement est celui qui aboutirait dans la zone de Gignac ».

*Alain VACHER – Conseiller général de Corrèze*

Il maintient ce qu'il a dit et précise que c'est une approche globale.

Cet article est la réponse à la CCI ; il a émis un avis et estime pouvoir s'exprimer librement.

*Patrice OLIVIER – Conseil général du Lot*

Présente le déroulement des études d'un projet routier, de façon à ce que chaque participant puisse situer nos échanges actuels dans la chronologie.

*Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot*

Elle présente le déroulement de l'étape 2 des études d'avant projet, à venir, et la notion de critères permettant de caractériser les tracés.

*Pascale BEAUBIER – Conseil général du Lot*

Elle informe que le compte rendu de séance retracera les échanges de ce jour.

Lors du Comité de suivi du 29 janvier 2010, un diaporama de synthèse comportant les vues présentées aujourd'hui sera présenté aux membres.

Henri COLIN clôture la séance et communique les dates des prochains ateliers.

**Fin de séance 16h30.**